



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : DON DE MATERIEL A LA MAISON
SPORT SANTE**

**DÉCISION N° DM-23-320
EN DATE DU 07 AOUT 2023**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal DE 20-05-1-04 en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et notamment son article I-9° relatif aux dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;

CONSIDÉRANT qu'un bénéficiaire de la Maison Sport Santé, Monsieur Anthony DALEY, domicilié 57 rue de Fontenay – 94300 Vincennes, a participé au jeu intitulé « Défi Sport-Santé » organisé lors de la Fête du Sport de la Ville le 24 juin 2023 et a remporté le 2^{ème} prix mis en jeu, à savoir un Rameur Oxford 6 Horizon d'une valeur de 1 100 € TTC;

CONSIDÉRANT que ce bénéficiaire souhaite faire don de ce rameur à la Maison Sport Santé de Vincennes;

D É C I D E

D'ACCEPTER le don de M. Anthony DALEY pour la Maison Sport Santé de Vincennes consistant en un Rameur Oxford 6 Horizon d'une valeur de 1 100 € TTC.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Signé

Charlotte LIBERT-ALBANEL

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20230807-lmc1H11031H1-AR Date de réception en Préfecture : 07/08/2023 Date de Publication : 07/08/2023
--